

COMMUNE DE BONFOL



INFORMATIONS A LA POPULATION

Sapins de Noël

En raison de la catastrophe forestière et de son impact important constaté sur les forêts de la région, le Conseil communal a décidé de ne plus couper de sapins de Noël, comme le voulait la tradition de fin d'année.

En effet, il serait totalement illogique de prélever de jeunes arbres en forêt dans le même temps où l'équilibre forestier a été lourdement affecté par les sécheresses successives.

Le Conseil communal encourage les gens qui souhaiteraient toutefois installer un sapin de Noël, à l'acheter auprès des entreprises ou magasins qui se fournissent dans les pépinières suisses adaptées à de telles plantations éphémères.

Cette décision pourra être reconduite ces prochaines années, selon l'évolution de la situation forestière.

En janvier 2021, les sapins dépourvus de toute décoration pourront être déposés à la déchetterie.

Le Conseil communal remercie la population de sa compréhension.

Vente de bois de feu

Les personnes désirant du bois de feu ou une ramille sont priées de s'annoncer au secrétariat communal jusqu'au 18 janvier 2021. Le prix du bois de feu est fixé à 80 francs le stère, toutes catégories confondues.

Méritants

Comme de coutume, les personnes qui durant l'année écoulée ont achevé avec succès une formation professionnelle ou ont obtenu une distinction sportive en se classant dans les trois premiers rangs lors d'une compétition, seront conviées à participer à une cérémonie dont la date n'est pour l'instant pas encore fixée, ceci en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de Coronavirus.

Afin de ne oublier personne, les Autorités communales invitent les citoyens et citoyennes ayant obtenu un diplôme ou une distinction sportive, à s'annoncer auprès du Secrétariat communal jusqu'au 11 décembre 2020.

Réduction des primes de l'assurance-maladie

Les requêtes en vue de l'obtention d'une réduction des primes dans l'assurance-maladie pour l'année 2020, devront être adressées à la Caisse de compensation du Canton du Jura jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard. Les formulaires sont à disposition au secrétariat communal.

Fermeture du secrétariat communal durant les fêtes

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé du

jeudi 24 décembre 2020 à 11h30 au vendredi 8 janvier 2021

En cas d'urgence, une permanence sera assurée par :

➤ M. F. Gasser, Maire, ☎ N° 079 690 19 06

Assurance-chômage

Les personnes devant s'inscrire à l'assurance-chômage du 4 janvier 2021 au 8 janvier 2021, sont priées de s'adresser directement auprès de l'Office Régional de Placement, Rue Auguste-Cuenin 15 à Porrentruy.

Recherche de bénévoles

Le service des Transports de la Croix-Rouge est très actif dans le Canton et vient en aide aux personnes à mobilité réduite, malades, souvent âgées, qui doivent se déplacer pour des rendez-vous médicaux.

En raison de la situation sanitaire liée au Covid-19, ce service est privé d'une partie de ses chauffeurs et un appel est lancé à la population.

Vous souhaitez consacrer du temps au bénévolat et vous possédez une voiture ! Alors prenez contact avec la Croix-Rouge Jurassienne, Rue de l'Eglise 13, 2900 Porrentruy 032 465 84 00 ou par Internet <https://www.croix-rouge-jura.ch/transport>.

Action 2x Noël - Inscriptions

Depuis plusieurs années, la Croix-Rouge jurassienne organise l'action 2x Noël.

Cette action a été créée pour venir en aide aux habitants du canton du Jura qui rencontrent des problèmes tels que, chômage, service social, endettement, retraite insuffisante ou d'autres motifs qui peuvent affecter le quotidien de leur vie.

A partir du mois de février, l'association, accompagnée de plusieurs bénévoles, répertorie la marchandise reçue depuis la CRS à Berne puis, la redistribue aux familles inscrites sur une liste de bénéficiaires. En raison des conditions sanitaires, il est possible que la livraison des colis s'étende au-delà de mars comme habituellement.

Il est bon de rappeler que toute personne peut envoyer un colis gratuitement à la CRS à Berne du 24 décembre au 9 janvier en passant par un office de poste qui gère ensuite la prise en charge (alimentation non périssable et produits cosmétiques).

Vous connaissez une période difficile et vous souhaitez bénéficier de cette action ? Alors, contactez la Croix-Rouge pour vous inscrire auprès de leur secrétariat au 032/465 84 01 ou encore par mail k.bohin@croix-rouge-jura.ch et ce, jusqu'au 30 janvier 2021.



Il est pour l'heure encore trop tôt pour savoir comment se dérouleront les fêtes de fin d'année. Toutefois, le Conseil communal recommande une nouvelle fois à la population de faire preuve de beaucoup de prudence face à la pandémie qui a marqué cette année et d'appliquer scrupuleusement les mesures sanitaires mises en place. Il souhaite d'ores et déjà à toutes et tous un joyeux Noël et ses meilleurs vœux pour 2021.

Bonfol, novembre 2020

Le Conseil communal

